



Hérault

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

### Séance du 22/04/2026

Salle du Conseil Municipal – Place Viala – 34660 COURNONTERRAL

Date de convocation : 16/04/2026

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 29

Nombre de suffrages exprimés : 29

Quorum atteint

#### Présents (29) :

- Edith GUTIERREZ
- Richard RAMBLADO
- Sylvie VINCENT
- Jean-Philip GORGET
- Nathalie LOZZA
- Mathéo GINE
- Emmanuella M'TIMA
- Jean-Yves POUZACHE
- Robert MARTY
- Magali ROUVIER
- Fernand DROUET
- Alain JAFFUEL
- Catherine ESCUDERO
- Jean-Michel DEMAR
- Sophie DIKOFF
- Suzanne LAURENT-GIMENO
- Valérie DI PASQUALE-MAURICE
- Magaly PINELLI
- Amandine BOUSQUET
- David FILIOL
- Yoann MERIGUET
- Mathieu GUILLAUME-BOULEAU
- William ARS
- Patricia BELKADI
- Olivier DELMAS
- Gautier VIDAL
- Magali TOURNIE
- Anne GACHON
- Amélie ZAROUKIAN

Secrétaire :  
Magali ROUVIER

### DELIBERATION D2026-51 – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU DU BAS LANGUEDOC (SBL)

Afin d'assurer une représentation équilibrée de l'ensemble des communes sur le territoire s'étendant de Saint Jean de Védas jusqu'à Vias, il est proposé de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant au sein du SBL.

Pour rappel, le SBL a pour rôle de faciliter les échanges entre le syndicat et les équipes techniques qui interviennent sur les réseaux d'eau potable et ainsi assurer au quotidien la gestion et le suivi des interventions en matière d'occupation du domaine public, de coordination et de programmation des travaux sur les réseaux d'eau potables et assurer la relation avec les riverains.

Il convient donc de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant au SBL. Il est proposé de désigner Monsieur Robert MARTY – titulaire et Monsieur Richard RAMBLADO, suppléant.

#### LE CONSEIL :

**Après avoir entendu les explications de Madame le Maire et en avoir délibéré,**

**APPROUVE en leur entier les propositions qui lui sont faites.**

**FAIT ET DELIBERE A COURNONTERRAL, les jour, mois et an que dessus.**

La secrétaire de séance,

Magali ROUVIER



Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

Edith GUTIERREZ